

Mon travail à distance, j'en parle ! - une enquête sur vos conditions de télétravail

Dans la période actuelle de confinement pour éviter la propagation du Covid-19, le télétravail est la forme d'organisation du travail rendue impérative pour celles et ceux dont le métier ou le poste le permet.

En tout état de cause, le télétravail est vécu diversement dans la période, ne serait-ce parce qu'il est effectué sur la totalité de la semaine, dans des situations où la distinction avec la sphère privée se confond fortement avec la sphère professionnelle, notamment lorsque l'on garde ses enfants et il peut être très contraint du fait de la crise sanitaire.

Certains travailleurs pratiquaient déjà le télétravail tandis que d'autres le découvrent, s'y habituent, plus ou moins facilement. Dans ce contexte, la CFDT s'associe au projet « Mon travail à distance, j'en parle ! », déployée sur la plateforme <https://montravail-a-distance.jenparle.net/> développée par Res publica, cabinet conseil spécialisé dans l'organisation des processus de dialogue dans les collectivités locales et les entreprises.

Cette plateforme va permettre de témoigner du vécu des télétravailleurs et d'engager des débats sur la manière dont son entreprise ou son administration organise le télétravail, dont chacun aménage son travail au quotidien et ce que cette période va changer dans notre regard sur le télétravail.

La CFDT a fait du travail un sujet central de son action revendicative depuis plusieurs années. En relayant cette initiative et en encourageant chacun à répondre au questionnaire et à enrichir les débats en ligne, nous participons à tirer les enseignements sur le télétravail en cette période particulière et à porter ainsi un nouveau regard sur le travail lui-même.

Télétravail

Liens utiles

[Mon travail à distance Témoignez de votre expérience !](https://montravail-a-distance.jenparle.net/)